UNE FOIS DE PLUS, LA DIRECTION RÉGIONALE S'EST OBSTINÉE ET UNE FOIS DE PLUS, LA CGT PÔLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE A TRIOMPHÉ !

Au terme d'une procédure qui dure depuis 2012 et durant laquelle la direction a épuisé tous les niveaux de recours juridique, la Cour de Cassation vient, de part son jugement favorable pour la CGT, clôturer un feuilleton sans précédent !

- Sans précédent puisque la CGT a obtenu **la requalification de 2 CDD en 2 CDI** ! Une première en Pays de la Loire,
- Sans précédent puisque la CGT a obtenu **l'ultime victoire** concernant l'embauche au coefficient 190 et que la direction a épuisé tous les recours possibles ! Une première en Pays de la Loire,
- Sans précédent puisque **toutes les actions juridiques en cours** ou à venir, concernant l'embauche au coefficient 190 à Pôle Emploi Pays de la Loire, pourront s'appuyer sur cette jurisprudence !

Pour la CGT, la démonstration est faite !

Tous les collègues de la région peuvent compter sur la détermination de la CGT à défendre leurs intérêts !

- Si tu es concerné par un refus de promotion,
- Si tu as un doute sur ton déroulement de carrière,
- Ou plus généralement, si tu rencontres des difficultés liées au travail.

N'hésite pas à contacter ton représentant de proximité :

DTD Nantes Périphérie	Laure RENAUD	07.55.64.39.96
DTD Nantes Nantes Ville	Nicholas BERTHIOT	06.48.12.58.80
DTD Nord Loire Atlantique	Dimitri MAGNIER	07.55.64.60.96
DTD Mayenne Sud Sarthe	Matthieu POREE	06.88.03.69.65
DT Vendée	Nathalie BARIS	06.35.15.68.53

Tu peux aussi nous contacter ici :

Syndicat.CGT-Paysdeloire@pole-emploi.fr